



Marché de Noël Cherrueix 2026

Madame, Monsieur,

Les préparatifs de Noël sont une période très attendue de tous. Depuis sa première édition en 2019, notre Marché a toujours connu de grands succès auprès de la population locale. Cette année, le Marché de Noël aura **lieu le samedi 5 décembre de 15h à 19h et le dimanche 6 décembre de 10h à 18h.**

Vous trouverez ci-joint, un dossier de demande d'inscription.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer, merci de nous retourner la fiche d'inscription signée, accompagnée du chèque relatif au règlement des réservations effectuées, à l'adresse figurant sur cette fiche, dans les délais les meilleurs possibles, les demandes étant traitées par ordre d'arrivée.

Toute demande d'inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

Ne doutant pas que cette manifestation retienne votre attention,

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La Présidente,
Franca Uitenbroek

MARCHE DE NOEL CHERRUEIX 2026

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

A retourner le plus vite possible accompagné obligatoirement :

- du chèque de règlement des mètres linéaires réservés,
- du bulletin de demande d'inscription dûment complété et signé,
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

NOM / Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Page Facebook :

N° SIRET:

PRODUCTION PRÉSENTÉE : détailler et nous **envoyer des photos**, par mail en précisant bien votre nom à : **labaieenfete@gmail.com**

STAND DEMANDÉ :

☐ Samedi ☐ Dimanche ☐ Samedi et Dimanche

☐ Intérieur ☐ Extérieur

Stand linéaire au choix de :

- 1.20 mètres (1 table) = 20 € pour le week-end
- 1.20 mètres (1 table) = 15 € pour la journée
- EXTÉRIEUR = 5€/mètre pour la journée

Nombre de table :

ou Nombre de mètres:

>> Chaque stand est équipé par défaut de tables et de chaises pour les emplacements intérieurs.

OPTIONS : ☐ grille (dans la limite du stock disponible) :
☐ électricité

Restauration possible sur place pour le midi.

Chèque libellé à l'ordre de : LA BAIE EN FÊTE

TOUT DÉSISTEMENT APRÈS LE **22 NOVEMBRE** 2026

NE POURRA EN AUCUN CAS FAIRE L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT DU STAND

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 22 NOVEMBRE 2026

**«J'adhère au règlement général dont un
exemplaire m'a été remis avec le bulletin
d'inscription.»**

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

**Retourner à : Mme Uitenbroek Franca
4 La Villeneuve
35120 Mont-Dol**



**MARCHE DE NOEL de Cherrueix
RÈGLEMENT GÉNÉRAL**



1° - Cette journée se déroulera les **5 et 6 décembre 2026** dans la salle des fêtes du Temps Libre.

L'entrée est gratuite pour le public, aucun pourcentage ne sera retenu sur les ventes.

Ouverture au public :

- **de 15h00 à 19h00 le samedi 5**
- **de 10h00 à 18h00 le dimanche 6.**

Le Marché est ouvert exclusivement aux artisans d'art et de la gastronomie, créateurs et fabricants des œuvres et produits présentés. Revendeurs interdits.

2° - ATTRIBUTION DES STANDS : Les emplacements seront attribués en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le comité de sélection souhaite équilibrer l'ensemble du Marché par une variété de produits présentés. Un mail de validation de votre sélection ou non sélection vous sera envoyé.

3° - Les emplacements réservés devront être tenus par les exposants, le comité d'organisation n'assumant pas le gardiennage et les ventes pendant les heures d'ouverture au public.

Les emplacements seront mis à la disposition des exposants le samedi 5 décembre de 12h00 à 15h00, le dimanche 6 à partir de 7h. L'installation devra être impérativement terminée pour 15h00 le samedi et à 9h30 le dimanche.

Les véhicules aussitôt déchargés devront impérativement stationner sur le parking réservé aux exposants.

4° - Décoration des stands : Les stands préinstallés par le comité d'organisation (tables, chaises) devront impérativement être décorés par les exposants. Les nappes sur les tables devront aller jusqu'au sol. Nous tenons à une décoration soignée, **dans le style de Noël si possible.**

Il appartient à chaque exposant de se munir de spots, prises multiples, rallonges électriques. L'électricité est fournie pour chaque exposant qui en fait la demande dans le bulletin d'inscription.

5° - PARTICIPATION : Le chèque de participation sera encaissé dans la deuxième semaine de décembre.

6° - LES EXPOSANTS : Nous vous demandons de ne laisser aucun déchet sur votre stand. L'utilisation de produits toxiques est interdite à l'intérieur de la salle pour des raisons de sécurité. Il est également interdit de fumer dans l'enceinte de la salle polyvalente.

7° - ASSURANCE : Chaque exposant est tenu d'assurer sa responsabilité civile personnelle ou professionnelle. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables des dommages ou vols causés aux matériels et marchandises. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets exposés pendant l'ouverture au public.

8° - PUBLICITÉS : La publicité sera assurée par tracts, affiches, annonces dans les journaux régionaux, supports de communication de la ville, affichage local (communes environnantes), réseaux sociaux, etc... **Le flyer vous sera envoyé par mail nous comptons sur vous pour le diffuser via votre réseau mail et réseau social, si possible.**

9° - ANNULATION - DÉSISTEMENT :

En cas de force majeure entraînant l'annulation de cette journée, les chèques seraient retournés sans délai, sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

L'exposant sera remboursé de sa participation pour tout désistement de sa part ayant été fait par écrit avant le 22 Novembre 2026. Au-delà de cette date, la participation au stand est due.

10° - La signature du bulletin d'inscription engage l'exposant à respecter la totalité des termes du présent règlement. L'exposant s'engage également à observer les règles d'ordre, de sécurité, d'hygiène, prises par les organisateurs. En cas de non respect du règlement, les organisateurs se réservent le droit à tout moment de la manifestation de demander la fermeture du stand sans que puisse être réclamé dédommagement ou remboursement des sommes versées par l'exposant.

11°- Contact: Mme Uitenbroek Franca
Tel : 0686092761

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association LA BAIE EN FÊTE dans le but de vous informer sur ses activités. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées **uniquement à l'association.**

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en nous contactant par [mail à **labaieenfete@gmail.com**](mailto:labaieenfete@gmail.com)